



LA GAZETTE DE JOUY-SUR-MORIN

Publication gratuite

N°20

Septembre 2021



Michael ROUSSEAU

“

CHÈRES JOUYSSIENNES, CHERS JOUYSSIENS,
20ème édition !

Dans le prolongement de l'année 2020, exceptionnelle à plus d'un titre, le début de l'année 2021 a été difficile pour bon nombre d'entre nous.

Pour la commune, la crise sanitaire est signe de dépenses complémentaires non prévues et de recettes perdues.

Pour autant, le conseil municipal a délibéré en faveur d'un budget ambitieux d'investissement, comme la commune n'en avait pas connu depuis longtemps.

Le budget de fonctionnement est, lui, en légère augmentation à cause du COVID, malgré des économies de fonctionnement sur quelques postes budgétaires. Vous pouvez compter sur ma détermination ainsi que celle de tous les élus pour vous apporter le maximum de services dans un cadre de vie agréable, conformément aux engagements de campagne.

Tout le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter une belle rentrée 2021 ! Nous espérons vous rencontrer prochainement à l'occasion des différentes festivités à venir.

”

Michael ROUSSEAU
Maire de Jouy-sur-Morin

SOMMAIRE

- L'édito du maire
- Budget 2021
- Brèves de Conseil Municipal
- Travaux
- Cadre de vie

- Urbanisme
- Ecoles
- Association
- Tribune Libre
- Etat-Civil
- Agenda de la commune



Journée de l'Europe, 9 mai 2021

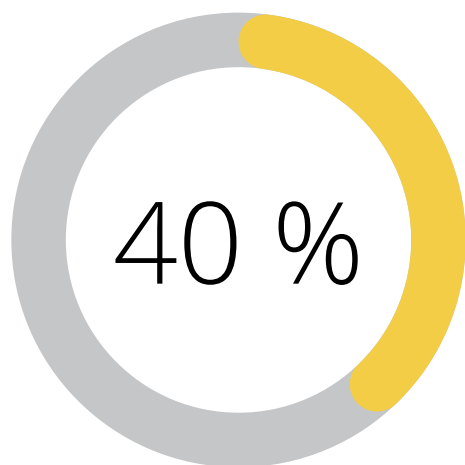
Budget 2021

Le budget 2021 a été voté le 8 avril 2021 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande en mairie aux heures d'ouverture des bureaux ou sur le site internet de la commune

Ce budget a été établi à partir des résultats de l'année 2020 impactés par la crise sanitaire.

Un point sur 2020...

Sur 2020, les dépenses de fonctionnement ont été modérées en prenant en compte la baisse des activités liée au confinement et à l'augmentation des charges d'entretiens et de santé liée à la crise sanitaire. Dans la fonction publique, la totalité des salaires des agents a été maintenue à 100% sans aucune aide de l'Etat. Dès l'été 2020, la nouvelle équipe a souhaité donner un nouveau souffle au service technique en procédant au remplacement d'agents démissionnaires, et en recrutant 2 jeunes pour remplacer les agents pendant les congés estivaux. Ces actions permettent à la commune de garder un niveau de service pendant l'été et d'accompagner la relance au niveau local en permettant à certains d'avoir un salaire en pleine crise.



L'investissement représentait 40% des dépenses totales de la commune en 2020. La dépense principale de ce budget aura été le paiement du pont de Crèvecoeur, situé à l'ancienne usine du même nom. Inauguré en juin 2018, ce pont n'avait pas encore été réglé par la commune. Cela est chose faite, pour un montant de 300.000€ (le reste du pont ayant été subventionné par l'Etat et la région).

Une partie de l'investissement est dédié au projet d'école, avec le paiement des frais de notaire de l'achat de terrain, les frais d'architecte, ...

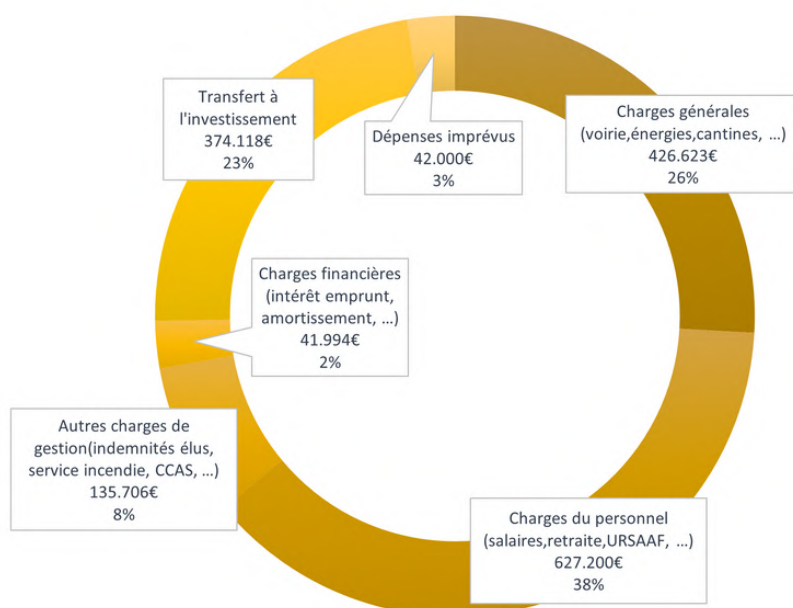
Perspectives 2021

Pour cette année 2021, ce budget prévoit une baisse des dépenses de fonctionnement et une augmentation des dépenses d'investissements. Cela s'explique par une volonté de la municipalité de préparer l'avenir, et d'assurer des recettes complémentaires les années suivantes.

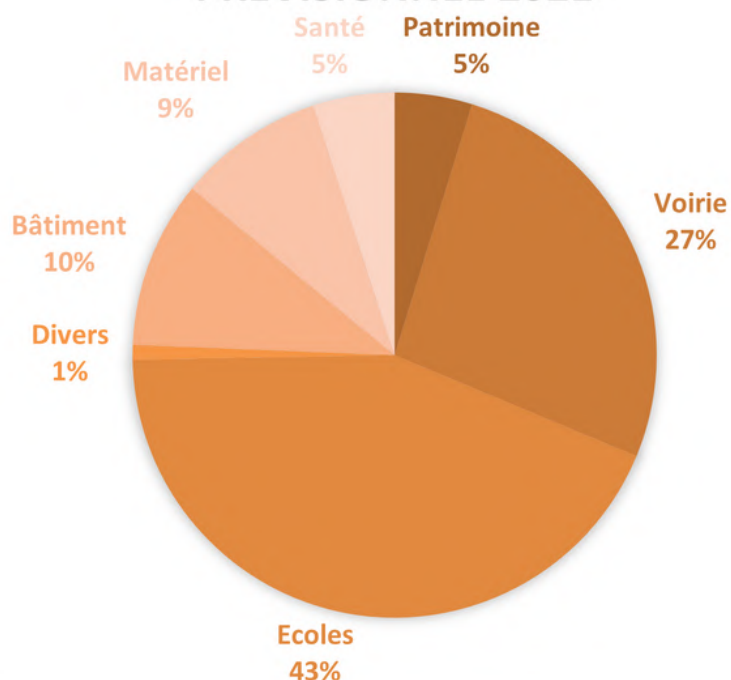
De nombreux chantiers de rénovations et de réparations ont été débutés ou finalisés courant début 2021.

La reprise des contrats de téléphonie, d'accès internet, d'affranchissement et d'assurance va permettre une baisse sensible des dépenses de fonctionnement. Un entretien régulier des véhicules et des bâtiments devrait faire baisser le coût des réparations.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PRÉVISIONNEL 2021



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL 2021



Côté investissement, pour cette année 2021, ce budget va permettre :

- La sécurisation des accès de l'ensemble scolaire du Champlat
- Un redémarrage de la prise en compte du patrimoine de notre commune (étude pour l'église, restauration des bas-reliefs, dépiageonnage)
- La restauration des logements de l'ancienne poste, l'aménagement d'une extension des cabinets médicaux
- La réfection complète de la route du Jariel
- La poursuite du projet de regroupement des écoles
- Le renouvellement d'une partie du matériel de transport et de travail des agents d'entretien

Conseil Municipal

À chaque édition, vous retrouvez un compte-rendu rapide des décisions prises pendant les conseils municipaux de la commune. Le conseil municipal est composé du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. Le conseil est chargé de régler "par ses délibérations les affaires de la commune".

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

Achat d'une parcelle de terrain, rue de la Porte d'en Haut, pour aménager le carrefour avec la rue du Bouchet et de la Cave.
Annulation de la vente de l'immeuble 2 place du Bouloi et poursuite du bail commercial.
Achat d'un tracteur neuf pour 22.670,83€ HT.
Demande de subvention pour la création de 2 cabinets médicaux et un cabinet de télémedecine.

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021

Vente d'une parcelle de 97m2 au prix de 1000€. Choix de plusieurs entreprises pour débiter le chantier du rassemblement des écoles, pour un montant total de 18.860,93€. Approuve la rétrocession du Pont de Crevecoeur dans le patrimoine de la commune. Approuve l'adhésion à un marché pour l'achat d'un véhicule électrique pour le services techniques.

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2021

Approbation du Compte Administratif 2020 avec un résultat final de 160.294,85€. Fixation des taux de taxes foncières à 33,53%. Approbation du budget 2021 équilibré à 1.647.319,45 € en fonctionnement et 1.432.068,33 € en investissement. Reprise de la procédure d'acquisition de la cour Albert Thomas.



Travaux

Encore cette année, la municipalité s'est engagée dans plusieurs travaux de restauration, de rafraîchissement sur la commune.

Vous découvrez ci-dessous les chantiers et le montant supportés par la commune.

Foyer Communal



Les équipes techniques ont profité du confinement et de la fermeture du foyer communal pour procéder à un rafraîchissement. Les murs roses écaillés et vieillis ont été remplacés par une peinture blanche et grise plus moderne. L'électricité a été mise aux normes grâce au changement des prises et interrupteurs. Les vieux radiateurs ont été changés dans les sanitaires et la cuisine. De nouveaux rideaux ont été fixés.

Coût total de l'opération : 5.253,02€

Depuis le 1er janvier 2020, les services de la Poste ont déménagé du 15 rue Saint Pierre vers la mairie. Les locaux, devenus vacants, avaient besoin d'un peu de modernité avant de procéder à une nouvelle mise en location. Toutes les pièces ont été repeintes, le sol changé, prises et luminaires remplacés pour des économies d'énergie.

Coût total de l'opération : 3.085,60€



Locaux 15 rue Saint Pierre
(Ancienne Poste)

Puit du Jariel

La maire-adjointe en charge du Cadre de Vie a profité des beaux jours et de quelques tuiles neuves en réserves, pour demander aux services techniques une réfection de la toiture et un petit aménagement paysager.

Coût total de l'opération : 358.61€



Cabinet Médical

Le 1er étage du pôle santé de la place du Bouloi était disponible mais nécessitait des travaux de réfection. C'est chose faite ! Les professionnels de santé peuvent profiter d'une cuisine et d'une salle de repos dédiées. Coût de l'opération : 3.337,99€



Enfouissement route de Rebaïs

Le 15 juillet 2020, Le conseil municipal a décidé de procéder à l'enfouissement des câbles aériens sur la route de Rebaïs et sur le début de la rue Denis Mercier. Ces travaux sont ordonnés dans le cadre de la future construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire au dessus de l'école du Champlat. Les luminaires seront déplacés et remplacés dans la continuité de ceux positionnés rue de la Poterne. Ces travaux sont pilotés et subventionnés par le Syndicat d'Electrification de Seine-et-Marne.

Coût total de l'opération : 119.331,00 €



Cadre de Vie

POINT RELAIS LECTURE

Du plus grand au plus petit, venez découvrir nos livres, nos albums, nos BD... place de l'église, à côté de l'école du centre.

Notre bibliothèque fait partie du réseau de la CC2M, ce qui offre un large choix de documents (livres, CD, DVD... et même des livres audio, plus de 25000 documents sont accessibles)

Notre petite bibliothèque, dont la carte est gratuite, vous accueille depuis le mois de février. Véronique et Julie vous accueillent les mardis de 16h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00.

Fermeture pour cet été du 15 juillet au 15 août inclus.

Nous avons sur place environ 2000 livres répertoriés, des romans, des policiers, des autobiographies, des documentaires, des livres sur le bien-être, l'art... pour les jeunes : des mangas, de la bibliothèque rose, des BD... pour les petits : des albums, des livres animés et cartonnés.



Venez chercher votre carte d'abonnement si vous ne l'avez pas encore!



BORNE ECOTEXTILE

En collaboration avec COVALTRI77, une borne de recyclage de textiles usagés est dorénavant disponible près de l'ancienne gare, dans le bourg de la commune.



Une fois collectées, les pièces sont triées pour produire des vêtements destinés au réemploi, des textiles destinés à l'effilochage et au chiffon d'essuyage industriel. Plus de 85% des textiles collectés sont recyclés.



Dans le cadre de la Police du Maire, la municipalité va lancer plusieurs opérations de trappe des chats errants, notamment dans les quartiers du Jariel, du Faubourg et des HLM. Ces actions ont lieu avec le soutien financier de l'association "30 Millions d'Amis" et avec l'appui logistique de l'association "Les Chats Chenoisiens".

Urbanisme

MICRO-CRÈCHE

Le 23 mars dernier, le maire de la commune a validé le permis de construire de la future micro-crèche privée "NéoKids". Son implantation est prévue sur la rue Denis Mercier, près du projet du futur regroupement des écoles et du quartier du Champlat. La municipalité est particulièrement fière d'accueillir cette structure d'accueil de la petite enfance sur son territoire.

L'étude d'implantation s'est faite avec le concours et la consultation de l'association "Nounou Tom Pouce" qui fédère une majeure partie des Assistantes Maternelles de la commune.



Cet établissement doté de 12 berceaux, participera à l'attractivité de Jouy-sur-Morin et plus largement de tout le territoire de la CC2M,



Écoles

L'année scolaire 2020/2021 fut marquée par des protocoles changeants et une scolarité perturbée qui a mis dans l'embarras nombre de familles. Le personnel communal dans les écoles a été exemplaire par son engagement et sa disponibilité, merci aux agents pour leur implication dans cette période compliquée.

Pour assurer le service malgré les contraintes (distanciation,...), nous avons, entre autre, organisé 2 services de restauration scolaire à l'école du centre et mis des panneaux pour séparer les classes dans le réfectoire de l'école du Champlat.

Les sorties scolaires ont aussi été fortement perturbées. Le 10 mai, les élémentaires du Champlat n'ont pas pu faire leur sortie, mais le 8 juin, malgré l'imposition d'un car par classe, l'école du centre a pu faire sa sortie à la miellerie de Villeneuve sur Bellot. Les maternelles ont fait leur sortie au point du jour à Verdelot le 28 juin 2021.



Portail famille



Destiné à amener de la souplesse dans les réservations des services périscolaires, le portail famille, bien que perfectible, a permis de minimiser l'impact de la situation sanitaire sur le nombre de repas commandés, donc sur le gaspillage et le coût financier, tant pour les parents que pour la commune.

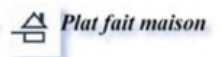
Grâce à un compte personnel, chaque parent peut accéder à son espace personnel sur le portail.

Après identification, vous pouvez mettre à jour les données personnelles du foyer, inscrire ou désinscrire les enfants pour les accueils de garderie et de restauration, visualiser vos factures et les régler en ligne par carte bancaire pendant 10 jours.

Pour des raisons d'organisation de la restauration scolaire, le système bloque les possibilités de changement d'inscription la veille à 9H pour les repas du mardi et du vendredi, le mardi à 9H pour le repas du jeudi et le vendredi à 9H pour le repas du lundi.



EGalim



Dès la rentrée de septembre, notre prestataire "Armor cuisine" de restauration scolaire, appliquera les nouvelles directives de la loi EGalim : 50% de produits Bio ou labélisés.

Subvention numérique



Afin d'améliorer la dotation numérique des écoles, nous avons répondu à l'appel à projet pour "le socle numérique des écoles élémentaires". Nous avons été retenus pour bénéficier d'une subvention de l'état qui nous permettra d'investir dans une classe numérique par école, un tableau numérique pour le centre et la mise en réseau de l'école du Champlat en prévision du regroupement scolaire.

Les projets des écoles

Nous avons souhaité encourager les initiatives des enseignants qui ont pour but de rendre attrayante nos écoles. A l'école du centre, la démarche pour obtenir le label E3D a commencé. Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à faire d'eux des éco citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global. Ceci s'est traduit par des plantations dont les enfants ont déjà commencé à goûter les fruits (des fraises puis des tomates), par la mise en service d'un composteur et par la fabrication d'un hôtel à insectes.

Au Champlat, c'est l'espace sous le cerisier qui a été aménagé pour accueillir les classes à l'extérieur, les enfants se sont approprié ce cadre de vie que notre village leur permet d'avoir.



Les Associations

Après une année en berne pour les activités et la culture, certaines associations ont continué en extérieur sur le court de tennis. Malgré ce contexte difficile, notre village a vu revenir le RAM de la CC2M deux fois par mois dans la Maisons des associations. Nous avons aussi commencé une nouvelle collaboration avec l'école de musique de notre communauté de communes, la "boite à musique", qui vient le samedi à la maison des associations pour donner des cours de musique et faire de l'éveil musical.

La rentrée du mois de septembre s'annonce dynamique :

Le foyer fraîchement repeint va de nouveau accueillir les écoles en journée, "1001 étoiles d'orient" pour la danse orientale et la Zumba et la "JSFG-Gym" pour la gymnastique. En fonction de la situation sanitaire, le "Club rencontre" reprendra les activités du vendredi après-midi.

La maison des associations va retrouver les "Nounous Tom'pouce" et le "RAM" pour les rencontres d'enfants et d'assistantes maternelles va revenir, "Annelyse Danse" pour la danse des enfants, "Equilibre" pour la gymnastique posturale et "La boite à musique" pour l'orchestre, les cours, l'éveil musical et la chorale.

Au stade, "La boule de Jouy" est très active et le "FCBM", club de football recherche des joueurs dans les catégories suivantes, les U12/U13 année 2010/2009, des Séniors de 18 à 35 ans, des vétérans de 35 à 45 ans et des vétérans +45 pour les 45 ans et plus, le tout pour compléter toutes ces équipes. Contacter le 06 09 58 53 97 ou le 06 63 76 28 23 pour tout renseignement.



LE MOT DE LA MAJORITE MUNICIPALE

Le 15 mars 2020, vous avez choisi de nous porter à la tête de notre village pour 6 ans. Dès notre entrée en fonction en mai 2020, nous avons eu à coeur de mettre en oeuvre le programme pour lequel vous nous avez élus.

Néanmoins, la crise sanitaire encore en vigueur a freiné nos ambitions et nous avons dû faire face à des dépenses que nous aurions aimé tourner vers le futur.

L'achat de masques pour notre personnel communal, de produits de désinfection, les adaptations de service suite au changement de protocole, ont fortement impacté nos finances en 2020 et probablement encore plus en 2021.

Pire, nous devons faire face à une baisse de nos recettes, notamment due à l'absence de location du foyer ou de non facturation de service périscolaire quand les écoles sont fermés administrativement.

En complément de cette liste noire, la fermeture de l'usine de Crèvecœur impacte cette année fortement nos recettes fiscales, directement par le reversement de la taxe foncière ou indirectement via la CC2M avec le non reversement des impôts sur les sociétés (- 80.000€ en 2 ans)

Malgré cette situation complexe, la majorité municipale a souhaité maintenir un haut niveau d'investissement pour notre commune, notamment à travers le projet de regroupement des écoles et l'entretien de nos routes.

Ces investissements impliquent une vision à long terme. Les projets d'aujourd'hui permettront des nouvelles recettes demain, et la réduction des dépenses d'après-demain.

Aussi, nous avons fait le choix de procéder à une augmentation relative de la taxe foncière bâti et non bâti. Cette augmentation représente environ 30€/foyer fiscal jouyssien, alors que la suppression de la taxe d'habitation a fait gagner à chaque foyer exonéré plus de 330€ par an.

LE MOT DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Toujours actifs et cela malgré le peu de place que nous laisse l'équipe majoritaire, nous défendons toujours vos intérêts.

Lors de la réunion publique que Mr Rousseau et son équipe avaient organisé avant les élections, un administré leur avait demandé comment ils comptaient aller au bout de tous leurs projets sans augmenter les impôts. Mr Rousseau a alors précisé qu'en aucun cas ces dernières seraient augmentées et qu'ils iraient à la recherche de subventions. Alors comment expliquer, que dès la première année de leur mandat, les impôts fonciers aient subi une augmentation aussi importante.

Le projet d'achat d'un véhicule électrique d'une valeur de 32 000 euros est-il vraiment nécessaire et urgent, sachant que l'augmentation des fonciers sera engloutie par cet achat.

D'autre part, la municipalité a vendu du matériel qui serait fort utile actuellement notamment pour le nettoyage de notre village.

Une biodiversité maîtrisée oui mais tout en gardant notre village propre et accueillant.

Commerce

“

La municipalité à le plaisir de souhaiter la bienvenue à Stéphanie FREITAS LEMOS, jeune jouyssienne de 27 ans, nouvelle coiffeuse à Jouy-sur-Morin. Elle a repris le cabinet de Madame LEMAIRE Nadine, à qui nous souhaitons une excellente retraite, bien méritée après ces nombreuses années à exercer sur la commune. .

Coiffeuse depuis 10 ans, un métier devenu une passion. C'est avec grand plaisir que je suis heureuse de me présenter auprès de vous pour vous annoncer que le salon de Jouy-sur-Morin à trouvé preneur.

Il est important de ne pas laisser mourir les petits commerces de ce village, c'est pour celle que je m'engage dans cette nouvelle aventure.

Après avoir vagabondé dans plusieurs salon, qui ont enrichi mon savoir-faire professionnelle, il est arrivé le temp de voler de mes propres ailes en espérant faire votre connaissance. Plusieurs nouvelles prestations sont en rendez-vous : les ombrés hair, les lissages brésiliens, les soins botox, ... je vous laisse venir découvrir mes services avec grand plaisir. Par ailleurs, le nom de l'enseigne change et devient " Coup d'Eclat"

Je remercie également Mme LEMAIRE Nadine pour m'avoir très bien accueilli, qui m'a été d'une grande aide et m'a présenté à sa clientèle.

A très bientôt
Stéphanie FRITAS LEMOS

Etat Civil

MARIAGE

- Le 16/01/2021 entre M. DEBRAY Martin Robert Joseph et Mme ESSENGUE Marilia Fodjo
- le 30/01/2021 entre M. ZAFFALON Patrick et Mme SURCOUF Sandy Madeleine Georgette



NAISSANCE

- DESSAUVAGES Lorenzo Alain Bernard, né le 26/02/2021 à Coulommiers
- DOS SANTOS Julia Lucilia Christelle, née le 02/03/2021 à Coulommiers
- DUCRESTOT Kélya Amélie, née le 05/03/2021 à Coulommiers
- VIRFOLLET Matéo Manuel Patrice, né le 05/03/2021 à Coulommiers
- BRICHET Noé Auguste Henri, né le 07/04/2021 à Coulommiers
- FONTAINE Savanna Hélène Sofia, née le 11/06/2021 à Coulommiers



DÉCÈS

- DOMAGALSKI Louis, décédé le 16/06/2020 à Coulommiers
- MECCHIA Elisabeth Odette Ida, décédée le 22/12/2020 à Jouy-sur-Morin
- GAUTHERAT Robert Lucien, décédé le 18/01/2021 à Jouy-sur-Morin
- MARIA Gheorghita-Iulian, décédé le 14/01/2021 à Jouy-sur-Morin
- REMY Raymond Paul, décédé le 30/01/2021 à Mareuil les Meaux
- CHOBRIAT Claude Guy, décédé le 17/02/2021 à Provins
- SARAZIN Bernard Claude, décédé le 23/03/2021 à Provins
- RENARD Roger Raymond, décédé le 30/03/2021 à Coulommiers
- ARLUISON Andrée Isabelle veuve DULIEU, décédée le 05/04/2021 à Coulommiers
- HENNEQUIN Marie-Thérèse Pierrette épouse LASALLE, décédée le 14/04/2021 à Coulommiers
- EPART Micheline Danielle veuve MICHAU, décédée le 25/04/2021 à Meaux
- SAOUTER Loïc Geogres, décédé le 28/04/2021 à Jouy-sur-Morin
- NEIRYNCK Marie-Madeleine veuve THOMINET, décédée le 28/05/2021 à Paris 14ème
- DEUPUIS Gilles Pierre, décédé le 28/06/2021 à Montmirail
- GOMBAULT Monique Jeannine Gislaine veuve BILLOTET, décédé le 29/06/2021 à Coulommiers



Fêtes & Cérémonies

Cette année, les cérémonies se sont faites en comité restreint. Monsieur le Maire était accompagné de Monsieur le Président de la FNACA. Ces derniers étaient entourés des élus locaux et des porte-drapeaux. Tous se sont recueillis le 19 mars, à l'occasion du 59e anniversaire



du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et le 8 mai pour la commémoration de la Victoire de 1945. Après la lecture par le Maire, du message de la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, un dépôt de gerbes a été effectué.



L'AGENDA DE JOUY-SUR-MORIN

2 septembre
Rentrée des classes



11 septembre
Fête des Initiatives
Assoc. Initiatives Jouyssiennes
Lieu : Rue du Bouloi



16 octobre
Lecture autour des fables
3 à 7 ans
Démon et Merveilles
Lieu : Maison des Associations

20 octobre
Lecture autour des fables
7ans et +
les P'tits lus
Lieu : Maison des Associations



25/26 septembre
Salon des Numismates
Assoc. Les Compagnons
des Papetiers du marais
Lieu : Foyer communal



NOUS CONTACTER

@ <http://www.jouy-sur-morin.fr>

☎ 01.64.04.07.07

Astreinte élus - en cas d'urgence
07.64.80.11.04

f Mairie de la Jouy-sur-Morin

E mairie@jouy-sur-morin.fr



Mairie de Jouy-sur-Morin
11 place du Bouloi
77320 Jouy-sur-Morin



Lundi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Mardi : 8h30/12h00
Mercredi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Jeudi : 8h30/12h00
Vendredi : 8h30/12h00 - 13h30/17h00
Samedi : 10h00/12h00